



Commune de Lutry Municipalité

Communication municipale n° 628/ 2019 au Conseil communal

Objet : Départ à la retraite du Lieutenant-colonel Eugène Chollet, Commandant de l'APOL

La Municipalité a été informée par le Comité directeur de l'Association Police Lavaux (APOL) de la décision du Commandant Eugène Chollet de faire valoir son droit à la retraite, ceci au 31 janvier 2020.

Auparavant Commissaire, le Commandant Eugène Chollet entre au service de la Commune de Lutry le 1^{er} juin 2000 avec pour mission de diriger la Police municipale. A son arrivée, le Service de police occupait les « écuries » du Château et l'effectif était composé de six policiers, d'un ASP et de deux secrétaires.

Dès son entrée en fonction, il est amené à planifier le développement de la Police de Lutry et met notamment en place la Police intercommunale de Lavaux, qui regroupait dix communes du district. En parallèle, il s'implique fortement dans la mise en œuvre de la Police coordonnée vaudoise.

En sa qualité de Chef de service et conjointement avec les autres départements, il mène de nombreux projets sur le territoire communal, comme par exemple le développement des zones 30 km/h et la politique de stationnement.

En 2011, le Commandant Eugène Chollet quitte l'Administration communale et prend la tête de l'APOL, association qui assure la sécurité publique sur six communes et emploie plus de soixante collaborateurs. Dès lors, il assume également la fonction de Secrétaire du Comité directeur.

La Municipalité tient à remercier le Lieutenant-colonel Eugène Chollet pour son engagement sans faille au service de notre population. Elle tient également à lui témoigner sa gratitude pour la conduite des projets développés tout au long de sa carrière au sein de l'Administration et de l'APOL. La Municipalité lui présente ses meilleurs vœux et lui souhaite une belle retraite, amplement méritée.

Le poste, laissé vacant, sera repourvu et fera l'objet d'une mise au concours, dont la procédure sera réglée par le Comité directeur de l'APOL.

Renseignements complémentaires :

Kilian Duggan, Conseiller municipal, kilian.duggan@lutry.ch

Lutry, le 25 janvier 2019